

1 - Informations

BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX- 400 km – Samedi 5 mai 2007

Brevet organisé par l'AC Clapiers.

Le brevet est qualificatif, pour participer au Paris-Brest-Paris

Accueil:



A partir de 2h30 "Les caves de Trinque Fougasse" www.trinquefougasse.com (Ex.Bar le Jogging) , 1581 route de Mende, Montpellier Nord (Quartier des facultés et du Zoo de Lunaret).

Hébergements à proximités du départ : Hôtel "Les Troènes" hotel-les-troenes@wanadoo.fr ; Hotel Restaurant "Héliotel" www.heliotel.fr

Responsable:

Gérald Razier 105 Rue de la Chicane 34820 Assas. gerald.razier@free.fr

Règlement:

- Le brevet étant une randonnée cycliste, aucun temps ni classement ne sera publié.
- Ce brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de 18ans et plus.
- Les participants sont considérés en excursion personnelle et devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux des localités traversées et n'utiliser que la partie droite de la chaussée.
- Le present règlement est considéré comme accepté dès l'inscription.
- Chaque participant est tenu d'être couvert par une assurance responsabilité civile.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.

Départ: 3h.

Le parcours ne sera pas fléché, l'allure est libre, l'itinéraire doit être respecté et accompli en autonomie, il n'y a pas de ravitaillement distribué par le club organisateur.

Les cartes de route vous seront remises à l'encaissement de votre inscription mentionnant votre nom et les lieux de contrôles où le participant devra obligatoirement faire pointer cette carte de route, chez les commerçants.

A votre retour, aux « Caves de Trinque Fougasse », vous les déposerez dûment tamponnées, auprès des responsables organisateurs, une boisson vous sera offerte.

Règlement de l'Audax-Club-Parisien : www.audax-club-parisien.com rubrique B-R-M

SECURITE: Eclairage, baudrier et casque obligatoires.

PARCOURS:

Montpellier, D17, D65, Clapiers, D21, Teyran, D118, Saint Drézéry, D120, St Hilaire-de-Bauvoir, D135, Saussines, D222, Sommières, D22, Souvignargues, St Mamert, la Calmette, Dions, Uzès (Contrôle), D982, Pouzillac, D101, Saint Victor-la-Coste, Saint Laurent-les-Arbres, D980, St Genies-de-Comolas, D976, le Rhône, Orange (Contrôle), D975, Camaret/Aigues, Rasteau, Roaix, Vaison-la-Romaine, D938, D71, D86, D46, Faucon, D4, Mollan/Ouvèze, D5, Buis-les-Baronnies, D546, St Auban/Ouvèze (Contrôle), D359, Aulan, D159, Montbrun-les-Bains, D542, D942, Aurel, Sault (Contrôle), Gorges de la Nesque, Ville/Auzon, Mazan, D1, Pernes-les-Fontaines (Contrôle), D938, D1, Le Thor, Caumont/Durance, D28, Noves, D30, St Rémy-de-Provence, D571, D5, Direct. Les Beaux-de-Provence, Maussane-les-Alpilles (Contrôle), D17, Paradou, Fontvieille, Arles, D570, Direct. Albaron, D38, D58, Sylvéréal, D46, la Tour Carbonnière, Saint Laurent d'Aigouze (Contrôle), D34, Marsillargues, Lunel, N113, Lunel-Viel, D54, Saint Genies-des-Mourgues, N110, Castries, Vendargues, D65, D67, D112, Jacou, Clapiers, D65, D17, route de Mende, Montpellier..

[Règlement, Parcours détaillé et bulletin d'inscription à télécharger ici](#)

2 - Homologation

Vous trouverez ci dessous les numéros d'homologation de votre brevet.

N° Homologation Nom prénom

63880 Lejeune Cédric
63881 Ginestet Samuel
63882 Boursette Laurent
63883 Bondoux Gabriel
63884 Ferraton Jean-Pierre
63885 Lambolais Thomas
63886 Boudet Dominique
63887 Lapuyade Eric

63888 Farjou Georges
63889 Rouquette Jean-Louis
63890 Bassot Patrick
63891 Razier Gérald
63892 Volf Gérard
63893 Bronnec Alain
63894 Durand Roger
63895 Lallemand Gilles
63896 Le Chenadec Bernard
63897 Weiss Franck
63898 Cohen Robert
63899 Esclangon Isabelle
63900 Esclangon Frédéric
63901 Richarte Jean-Antoine
63902 Nicolle Jean-Mary
63903 Repkat Christian
63904 Girard Alain